



**ÉCOLE SECONDAIRE
LOUIS-JACQUES-CASULT**

<https://ljcasault.csscotesud.gouv.qc.ca/>

Cadre local d'organisation scolaire Année scolaire 2026 – 2027 10 jours / 4 périodes

**Patrick Gagnon, directeur
Marie-Ève Kirouac, directrice adjointe
Marie-Ève Normand, directrice adjointe
Nathalie Bernier, gestionnaire administrative d'établissement**

141, boulevard Taché Est, Montmagny, (Québec) G5V 1B9

Déposé en assemblée générale le 5 décembre 2025, approuvé au conseil d'établissement le 15 décembre 2025 et amendé le 1^{er} juin 2026.

1^{re} ANNÉE DU 1^{er} CYCLE (1^{re} secondaire)

Conditions d'admissibilité : Pour l'élève ayant réussi le 3^e cycle du primaire.

Anglais EESL : Pour l'élève ayant réussi le 3^e cycle du primaire, qui a un intérêt pour l'apprentissage des langues et qui a suivi un cours d'anglais intensif ou acquis d'autres expériences enrichissantes en anglais. Les résultats scolaires de l'élève sont également pris en compte.

Matières	Cours	Pér./cycle	Codes-matières
Français	FRA108	8	132108
Anglais, programme de base OU	ANG104	4	134104
Anglais, programme enrichi EESL	ANG184	4	136104
Mathématique	MAT106	6	063126
Science et technologie	SCT104	4	055104
Géographie	GEO103	3	095103
Histoire et éducation à la citoyenneté	HEC103	3	087103
Culture et citoyenneté québécoise	CCQ102	2	080102
Éducation physique et à la santé	EDP102	2	043102
Domaine des arts - 1 choix à faire			
Art dramatique	ARD104	4	170104
Arts plastiques	ARP104	4	168104
Musique	MUS104	4	169104
Anglais consolidation (pour les élèves en EESL)	ANG182	2	134152
PPP (2 choix à faire ou 1 choix pour EESL)			
Art culinaire	PAC162	2	119172
Arts et métiers d'art	PAR162	2	159142
Culture et société : ouverture sur le monde	PCS162	2	085162
Escouade des mots	PEM162	2	128142
Initiation à la culture geek	PCG162	2	111162
Multisports	PMS162	2	046142

- Les groupes de 1^{re} secondaire sont contingentés à 28 élèves.
- Selon le nombre d'inscriptions reçues, il est possible que l'élève n'ait pas son premier choix.
- L'élève qui se retrouve en situation d'échec en cours d'année pourrait être soumis à des mesures de soutien.

Cheminements possibles après la 1^{re} secondaire

Pour poursuivre en 2^e secondaire les exigences requises sont :

- Avoir cumulé un minimum de 22 unités et avoir réussi deux matières de base sur trois (français, anglais, mathématique);
- L'élève ayant satisfait aux exigences, mais ayant échoué les mathématiques de 1^{re} secondaire, poursuivra en 2^e secondaire, mais devra reprendre cette matière (promotion par matière).
- L'élève n'ayant pas satisfait aux exigences reprendra sa 1^{re} secondaire.
- L'élève qui se situe à la limite des normes de passage pourra faire l'objet d'une étude de cas.

2^e ANNÉE DU 1^{er} CYCLE (2^e secondaire)

Conditions d'admissibilité : Pour l'élève ayant réussi 2 matières de base sur 3 (français, anglais, mathématique) et qui cumule un minimum de 22 unités dans l'ensemble des disciplines de la 1^{re} secondaire (excluant les unités obtenues par un PPP).

Matières	Cours	Périodes/cycle	Code-matières
Français	FRA208	8	132208
Anglais, programme de base OU	ANG204	4	134204
Anglais, programme enrichi EESL	ANG284	4	136204
Mathématique	MAT206	6	063226
Science et technologie	SCT204	4	055204
Géographie	GEO203	3	095203
Histoire et éducation à la citoyenneté	HEC203	3	087213
Culture et citoyenneté québécoise	CCQ202	2	080202
Éducation physique et à la santé	EDP202	2	043202
Domaine des arts (1 choix à faire)			
Art dramatique	ARD204	4	170204
Arts plastiques	ARP204	4	168204
Musique	MUS204	4	169204
Anglais consolidation (pour les élèves en EESL)	ANG282	2	134272
PPP (2 choix à faire ou 1 choix pour EESL)			
Art culinaire	PAC262	2	119272
Arts et métiers d'art	PAR262	2	159242
Initiation à la culture geek	PCG262	2	111262
Multisports	PMS262	2	046242
Science en action	PSA262	2	056242

- Les groupes de 2^e secondaire sont contingentés à 29 élèves.
- Selon le nombre d'inscriptions reçues, il est possible que l'élève n'ait pas son premier choix.
- L'élève ayant échoué les mathématiques de 1^{re} secondaire devra reprendre cette matière (promotion par matière);
- L'élève qui se retrouve en situation d'échec en cours d'année pourrait être soumis à des mesures de soutien.

Cheminements possibles après la 2^e secondaire

Pour poursuivre en 3^e secondaire dans le Parcours de formation générale ou appliquée, les exigences requises sont :

1. Avoir cumulé un minimum de 22 unités;
 2. Avoir réussi deux matières de base sur trois (français, anglais, mathématique).
- L'élève ayant échoué les mathématiques de 2^e secondaire sera promu en 3^e secondaire, mais devra reprendre cette matière (promotion par matière);
 - L'élève n'ayant pas satisfait aux exigences reprendra sa 2^e secondaire.
 - L'élève qui se situe à la limite des normes de passage pourra faire l'objet d'une étude de cas.
 - Selon une étude de cas, l'élève pourrait poursuivre en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) (15 ans au 30 septembre).

1^{re} ANNÉE DU 2^e CYCLE (3^e secondaire)

Conditions d'admissibilité Pour l'élève qui réussit 2 matières de base sur 3 (français, anglais, mathématique) et qui cumule un minimum de 22 unités de la 2^e secondaire dans l'ensemble des disciplines (excluant les unités obtenues par un PPP).

Parcours de formation générale				Parcours de formation générale appliquée			
Matières	Cours	Pér./cycle	Matières	Matières	Cours	Pér./cycle	Matières
Français	FRA308	8	132308	Français	FRA308	8	132308
Anglais, programme de base OU	ANG304	4	134304	Anglais, programme de base	ANG304	4	134304
Anglais, programme enrichi EESL	ANG386	6	136304				
Mathématique	MAT306	6	063306	Mathématique	MAT306	6	063306
Histoire du QC et du Canada	HQC306	6	085304	Histoire du QC et du Canada	HQC306	6	085304
Éducation physique	EDP302	2	043302	Éducation physique	EDP302	2	043302
Science et technologie	SCT306	6	055306	Applications technologiques & scientifiques	ATS306	6	057306
Projet personnel d'orientation (sauf EESL)	PPO302	2	106304	Projet personnel d'orientation	PPO302	2	106304
Domaine des arts (1 choix)				Domaine des arts (1 choix)			
Art dramatique	ARD302	2	170302	Art dramatique	ARD302	2	170302
Arts plastiques	ARP302	2	168302	Arts plastiques	ARP302	2	168302
Musique	MUS302	2	169302	Musique	MUS302	2	169302
PPP (2 choix)				PPP (2 choix)			
Arts et métiers d'art	PAR362	2	159342	Arts et métiers d'art	PAR362	2	159342
Habilités manuelles & scientifiques	PHM362	2	062342	Habilités manuelles & scientifiques	PHM362	2	062342
Initiation à la culture geek	PCG362	2	111362	Initiation à la culture geek	PCG362	2	111362
Logique mathématique et défis	PLM362	2	046352	Logique mathématique et défis	PLM362	2	046352
Multisports	PMS362	2	068342	Multisports	PMS362	2	068342
Musique et production scénique	PMU362	2	169352	Musique et production scénique	PMU362	2	169352

Selon le nombre d'inscriptions reçues, il est possible que l'élève n'ait pas son premier choix.

L'élève ayant échoué les mathématiques de 2^e secondaire devra reprendre cette matière (promotion par matière).

Cheminements possibles après la 3^e secondaire

Pour poursuivre en 4^e secondaire dans le parcours de formation générale ou générale appliquée, les exigences requises sont : Avoir réussi deux matières de base sur trois (français, anglais, mathématique) et avoir cumulé un minimum de 22 unités.

L'élève ayant échoué l'une de ces matières (anglais, mathématique) sera promu en 4^e secondaire, mais devra reprendre cette matière (promotion par matière);

L'élève qui se situe à la limite des normes de passage peut faire l'objet d'une étude de cas.

NOTE : Un diplôme d'études secondaires (DES) sera décerné à l'élève qui aura accumulé au moins 54 unités de la 4^e secondaire et de la 5^e secondaire, dont au moins 20 unités de la 5^e secondaire. L'élève devra aussi avoir accumulé les unités suivantes :

- 6 unités de langue d'enseignement de la 5^e secondaire.
- 4 unités de langue seconde de la 5^e secondaire.
- 4 unités de mathématique de la 4^e secondaire.
- 4 unités de science et technologie **ou** 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4^e secondaire.
- 4 unités d'histoire du Québec et du Canada de la 4^e secondaire.
- 2 unités d'arts de la 4^e secondaire.
- 2 unités de culture et citoyenneté québécoise **ou** d'éducation physique et à la santé de la 5^e secondaire.

2^e ANNÉE DU 2^e CYCLE (4^e secondaire)

Conditions d'admissibilité : Pour l'élève qui réussit deux matières de base sur trois (français, anglais, mathématique) et qui cumule un minimum de 22 unités dans l'ensemble des disciplines de la 3^e secondaire (excluant les unités obtenues par un PPP).

Parcours de formation générale				Parcours de formation générale appliquée			
Matières	Cours	Pér/ cycle	Codes matières	Matières	Cours	Pér/ cycle	Codes matières
Français	FRA406	6	132406	Français	FRA406	6	132406
Anglais, programme de base OU	ANG404	4	134404	Anglais	ANG404	4	134404
Anglais, programme enrichi EESL	ANG486	6	136406	Culture et citoyenneté québécoise	CCQ404	4	080404
Culture et citoyenneté québécoise OU	CCQ404	4	080404	Éducation physique	EDP402	2	043402
Culture et citoyenneté québécoise EESL	CCQ482	2	080404	Histoire du Québec et du Canada	HQC404	4	085404
Éducation physique	EDP402	2	043402	Applications technologiques et scientifiques	ATS406	6	057416
Histoire du Québec et du Canada	HQC404	4	085404				
Science et technologie	SCT404	4	055444				
Mathématique (1 choix à faire)				Mathématique (1 choix à faire)			
Culture, société et technique (CST)	MAT4C6	6	063414	Culture, société et technique (CST)	MAT4C6	6	063414
**Sciences naturelles (SN)	MAT4S6	6	065426	**Sciences naturelles (SN)	MAT4S6	6	065426
Domaine des arts (1 choix à faire)				Domaine des arts (1 choix à faire)			
Art dramatique	ARD402	2	170402	Art dramatique	ARD402	2	170402
Arts plastiques	ARP402	2	168402	Arts plastiques	ARP402	2	168402
Musique	MUS402	2	169402	Musique	MUS402	2	169402
Options (1 choix à faire)				Options (1 choix à faire)			
Activités sportives	ACS404	4	049444	Activités sportives	ACS402	2	049452
Art dramatique	ARD404	4	170404	*Science et environnement	SCE402	2	058402
Arts plastiques	ARP404	4	168404				
*Science & techno de l'environnement	STE408	4	058404				
Consolidation histoire	PCH462	2	085452	Consolidation histoire	PCH462	2	085452
PPP (1 choix à faire)				PPP (1 choix à faire)			
Culture et société : ouverture sur le monde	PCS462	2	085462	Culture et société : ouverture sur le monde	PCS462	2	085462
Initiation à la culture geek	PCG462	2	114482	Initiation à la culture geek	PCG462	2	114482
Multisports	PMS462	2	046462	Multisports	PMS462	2	046462
Musique et production scénique	PMU462	2	169452	Musique et production scénique	PMU462	2	169452
Vie autonome et communautaire	PVA462	2	120452	Vie autonome et communautaire	PVA462	2	120452
**Pour avoir accès à la séquence mathématique Sciences naturelles (SN) de 4 ^e secondaire : avoir 78% et plus au sommaire. Une attention particulière sera accordée aux résultats des séquences portant sur l'algèbre et les fonctions en mathématique de 3 ^e secondaire							
*Pour avoir accès à l'option chimie et/ou physique de 5 ^e secondaire : avoir réussi le cours de STE ou de SCE de 4 ^e secondaire. Selon le nombre d'inscriptions reçues, il est possible que l'élève n'ait pas son premier choix.							
Pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES)				Cheminevements possibles après la 4^e secondaire			
L'élève devra cumuler au moins 54 unités de la 4 ^e et de la 5 ^e secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5 ^e secondaire et les unités suivantes : - 6 unités de langue d'enseignement de la 5 ^e secondaire. - 4 unités de langue seconde de la 5 ^e secondaire. - 4 unités de mathématiques de la 4 ^e secondaire. - 4 unités de science et technologie ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4 ^e secondaire. - 4 unités d'histoire du Québec et du Canada de la 4 ^e secondaire. - 2 unités d'arts de la 4 ^e secondaire. - 2 unités de culture citoyenneté québécoise ou d'éducation physique de 5 ^e sec.				-Poursuivre en 5 ^e secondaire s'il cumule un minimum de 20 unités; -L'élève ayant échoué une ou les deux de ces matières (français, mathématique) sera promu en 5 ^e sec, mais devra reprendre cette ou ces matières; -L'élève ayant échoué l'anglais de 4 ^e sec. aura à son horaire l'anglais de 5 ^e sec. et se verra enlever une option pour reprendre l'anglais de 4 ^e sec.; -L'élève ayant échoué histoire et/ou sciences de 4 ^e sec. se verra enlever une ou 2 option(s) pour reprendre la ou les matière(s) échouée(s); -S'inscrire en formation professionnelle s'il possède les préalables; -L'élève qui se situe à la limite des normes de passage peut faire l'objet d'une étude de cas.			

3^e année du 2^e cycle (5^e secondaire)

Conditions d'admissibilité : L'élève qui cumule un minimum de 20 unités dans l'ensemble des disciplines de la 4^e secondaire (excluant les unités obtenues par un PPP).

Matières	Cours	Périodes/cycle	Codes-matières
Français	FRA506	6	132506
Méthodes et techniques de travail en français (<u>sauf EESL</u>)	MTF502	2	117542
Anglais, programme de base OU	ANG504	4	134504
Anglais, programme enrichi <u>EESL</u>	ANG586	6	136506
Monde contemporain	MOC502	2	092502
Éducation financière	EDF502	2	102522
Éducation physique	EDP502	2	043502
Culture et citoyenneté québécoise	CCQ502	2	080502
Mathématique 1 choix à faire			
Culture, société et technique (CST) (5 ^e sec.)	MAT5C6	6	063504
Sciences naturelles (SN) (5 ^e sec.)	MAT5S6	6	065506
Culture, société et technique (CST) (4 ^e sec.)	MAT4C6	6	063414
Sciences naturelles (SN) (4 ^e sec.)	MAT4S6	6	065426
Domaine des arts 1 choix à faire			
Art dramatique	ARD502	2	170502
Arts plastiques	ARP502	2	168502
Musique	MUS502	2	169502
Choix de 2 options			
Activités sportives	ACS504	4	049544
Art dramatique	ARD504	4	170504
Arts plastiques	ARP504	4	168504
* Chimie	CHI504	4	051504
* Physique	PHY504	4	053504
PPP (2 choix à faire)			
Arts et métiers d'art	PAR562	2	159542
Escouade des mots	PEM562	2	132552
Initiation à la culture geek	PCG562	2	112562
Initiation à la vie autonome	PVA562	2	120552
Multisports	PMS562	2	046562
Préparation d'événements de finissants	PPE562	2	113552
<p>Selon le nombre d'inscriptions reçues, il est possible que l'élève n'ait pas son premier choix. L'élève ayant échoué une ou les deux de ces matières (français, mathématique) sera promu en 5^e secondaire, mais devra reprendre cette ou ces matières (promotion par matière). L'élève ayant échoué l'anglais de 4^e sec. aura à son horaire l'anglais de 5^e sec. et se verra enlever une option pour reprendre l'anglais de 4^e sec. L'élève ayant échoué en histoire et/ou en science de 4^e secondaire se verra enlever une ou deux option(s) pour reprendre la ou les matière(s) échouée(s). Pour avoir accès à la séquence mathématique Sciences naturelles (SN) de 4^e secondaire après avoir complété la séquence mathématique Culture, société et technique (CST) de 4^e secondaire: avoir 75% et plus au sommaire. Cours réservés aux élèves qui ont réussi science et technologie de l'environnement ou science et environnement de 4^e sec. ainsi que leur mathématique de 3^e sec.</p>			
Pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES)	Cheminevements possibles après la 5^e secondaire		
<p>L'élève devra cumuler au moins 54 unités de la 4^e et de la 5^e secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5^e sec. et les unités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 unités de langue d'enseignement de la 5^e secondaire. - 4 unités de langue seconde de la 5^e secondaire. - 4 unités de mathématiques de la 4^e secondaire. - 4 unités de science et technologie ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4^e secondaire. - 4 unités d'histoire du Québec et du Canada de la 4^e secondaire. - 2 unités d'arts de la 4^e secondaire. - 2 unités de culture citoyenneté québécoise ou d'éducation physique de 5^e sec. 	<p>L'élève peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'inscrire au Cégep; • s'inscrire à la formation professionnelle (DEP) s'il possède les préalables requis; • s'inscrire à l'éducation des adultes 		

COURS SECONDAIRE ALTERNATIF (CSA)

Conditions d'admissibilité :

- Avoir 15 ans au 30 septembre.
- Avoir un retard scolaire dans au moins une matière de base (français, mathématique et anglais).
- Avoir la capacité de réussir une 4^e secondaire.
- Avoir réussi deux des trois matières de base de 2^e secondaire.
- Être autonome pour travailler de façon individualisée dans les matières de base.

Matières	Cours	Pér. / cycle	Codes-matières
Formation générale			
Français	FRACS1/2/3/4/5	8	132108/132208/132308/132406/132506
Anglais	ANGCS1/2/3/4/5	6	134104/134204/134304/134404/134504
Mathématique	MATCS1/2/3/4/5	8	063126/063226/063306/063414/063506
Éducation physique	EDPCS4/5	2	043402/043502
Histoire du Québec et du Canada	HQCCS4	4	085404
Applications technologiques et scientifiques	ATSCS6	6	057406
Domaine des arts			
Arts plastiques	ARPCS4/5	2	168402/168502
Options			
Déterminées selon le cheminement scolaire de l'élève		4	
Consolidation en histoire (si l'élève a de l'histoire de 4 ^e sec à son horaire) ou	PCH462	2	085452
PPP			
Déterminées selon le choix que l'élève aura fait préalablement	PPP	2	

- Le nombre d'inscriptions déterminera les options retenues.
- Une analyse du dossier scolaire de l'élève sera basée sur les résultats antérieurs. Il est donc possible que des cours soient ajoutés en cours d'année afin de favoriser la diplomation.
- L'élève au CSA peut cheminer sur plusieurs niveaux en même temps.
- L'élève ayant réussi l'histoire et les sciences de 4^e secondaire aura à son horaire 2 options à 4 périodes et un cours d'activités sportives à 2 périodes.
- L'élève ayant réussi l'histoire 4^e secondaire aura à son horaire une option à 4 périodes.

Cheminements possibles après une année en CSA

L'élève peut :

- poursuivre au régulier : étude de cas;
- poursuivre une 2^e année au CSA;
- s'inscrire au Profil Pro, s'il possède les préalables requis;
- s'inscrire en formation professionnelle s'il possède les préalables requis;
- s'inscrire à l'éducation des adultes. L'élève doit avoir 16 ans ou plus à la date du 30 juin.

PROFIL PRO

PROFIL PRO			
Durée du parcours de formation au Profil Pro: Variable selon le cheminement de l'élève	Conditions d'admissibilité		
	Le Profil Pro permet aux élèves ayant réussi les trois matières de base de 3 ^e secondaire de compléter simultanément leur diplôme d'études secondaires (DES) et un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'obtenir les préalables manquants à l'admission au DEP.		
Un projet-pilote (P-P) permet aux élèves ayant 15 ans au 30 juin et ayant réussi les trois matières de base de 2 ^e secondaire de compléter simultanément leur diplôme d'études secondaires (DES) et un diplôme d'études professionnelles (DEP).			
Matières	Cours	Pér./cycle	Codes-matières
Formation générale :			
Français	FRAPR3/4/5	6	132308 / 132406 / 132506
Anglais	ANGPR3/4/5	4	134304 / 134404 / 134504
Mathématique	MATPR3/4/5	6	063306 / 063414 / 063504
<ul style="list-style-type: none"> ◦ L'organisation se fera sous réserve du nombre d'inscriptions. 8 places de Profil Pro 1^{re} année sont disponibles pour tous les élèves du Centre de service scolaires de la Côte-du-Sud. ◦ Une étude de dossier sera faite pour chaque demande d'admission. ◦ La formation générale est enseignée de façon individualisée. L'enseignement se fait à l'aide de plateformes numériques et de matériel pédagogique. ◦ Horaire sur 10 jours (4 jours en FGJ et 5 jours en FP). ◦ Selon l'année du parcours, l'élève chemine en français, en anglais et en mathématiques et complète les compétences du programme de formation professionnelle. ◦ L'élève qui se retrouve en situation d'échec en cours d'année pourrait être soumis à des mesures de soutien. ◦ L'élève devra, lorsqu'il aura 16 ans au 30 juin, compléter une unité (25 heures) à l'école des adultes pour se voir délivrer le diplôme d'étude secondaire (DES). 			
Programmes de formation professionnelle offerts			
<ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat (2 ans) • Comptabilité (2 ans) • Boucherie de détail (2 ans) (offert aussi au P-P) • Opération d'équipements de production (2 ans) (offert aussi au P-P) • Techniques d'usinage (2 ans ½) 			
Cheminevements possibles après une année en Profil Pro			
L'élève peut : <ul style="list-style-type: none"> • poursuivre en 2e année du Profil Pro (l'élève doit obligatoirement avoir deux matières à son horaire); • s'inscrire en formation professionnelle s'il possède les préalables requis; • poursuivre au double parcours (FGA et FP en partenariat) (l'élève doit avoir seulement une matière à son horaire); • s'inscrire à l'éducation des adultes. 			

PROFIL ALTERNATIF CPC

Conditions d'admissibilité : L'élève provient du primaire ou de la 1^{re} secondaire et présente des retards d'apprentissage marqués et/ou qui a repris au moins une année du primaire.

Matières	Codes de cours	Périodes /cycle	Codes-matières CPC1/CPC2/CPC3
Français	FRA118/218/318	8	132100/200/300
Anglais	ANG114/214/314	4	134100/200/300
Mathématique	MAT116/216/316	6	063100/200/300
Science et technologie	SCT114/214/314	4	055100/200/300
Géographie	GEO112/212/312	2	095100/200/300
Histoire et éducation à la citoyenneté	HEC112/212/312	2	087100/200/300
Éducation physique et à la santé	EDP114/214/314	4	043100/200/300
Culture et citoyenneté québécoise	CCQ113/213/313	3	080100/200/300
Arts plastiques	ARP113/213/313	3	168100/200/300
Formation personnelle et sociale	FPS114/214/314	4	115140

- En fonction de leurs capacités, les élèves seront classés en 1^{re} secondaire dans les matières de base (français, anglais et mathématique), selon les portraits suivants :
 - Portrait 1 : Compétence en émergence - Secondaire 1 modifié avec aide constante;
 - Portrait 2 : Compétence modérée - Secondaire 1 modifié avec aide fréquente;
 - Portrait 3 : Compétence intermédiaire - Secondaire 1 modifié avec aide occasionnelle;
 - Portrait 4 : Compétence assurée - Secondaire 1 régulier avec aide habituelle.
- Tous les élèves auront un plan d'intervention individualisé.
- L'organisation se fera sous réserve du nombre d'inscriptions.

Cheminements possibles

Après la 1^{re} année, l'élève peut :

- poursuivre au Profil alternatif ;
- intégrer la 1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire s'il a atteint le portrait 4 en français et en mathématique.

Après la 2^e année, l'élève qui n'a pas 15 ans au 30 septembre peut :

- prolonger le cycle au Profil alternatif;
- intégrer la 1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire s'il a atteint le portrait 4 en français et en mathématique.

L'élève qui a 15 ans au 30 septembre peut intégrer le Parcours axé sur l'emploi, soit :

- poursuivre en formation préparatoire au travail (FPT) pour l'élève n'ayant pas atteint le portrait 4 en français et en mathématique;
- poursuivre en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) pour l'élève ayant atteint le portrait 4 en français et en mathématique, mais n'ayant pas obtenu les unités du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire dans ces matières.

FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL
FPT1 (1^{re} année), FPT2 (2^e année) et FPT3 (3^e année)

Durée du parcours de formation préparatoire au travail : 3 ans	Conditions d'admissibilité								
	FPT1			FPT2			FPT3		
	Pour l'élève qui a 15 ans au 30 septembre et qui présente des retards d'apprentissage marqués.			Pour l'élève qui provient du FPT1 et qui présente des retards d'apprentissage marqués.			Pour l'élève qui provient du FPT2 et qui présente des retards d'apprentissage marqués.		
Matières	Cours	Pér./cycle	Codes matière	Cours	Pér./cycle	Codes matières	Cours	Pér./cycle	Codes matières
Français	FRA137	7	130130	FRA235	5	130230	FRA333	3	130234
Anglais	ANG132	2	135130	ANG232	2	135234	---	---	---
Mathématique	MAT137	7	067130	MAT235	5	067230	MAT333	3	067234
Expérimentations techno.et scientifiques	ETS134	4	059134	---	--	---	---	--	---
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	GHE132	2	093130	GHE232	2	093230	GHE332	2	093234
Éducation physique et à la santé	EDP132	2	045130	EDP232	2	045234	---	--	---
Autonomie et participation sociale	APS134	4	103130	APS234	4	103230	APS332	2	103234
Préparation au marché du travail	PMT132	2	199130	PMT234	4	199230	PMT332	2	199333
Formation personnelle et sociale	FPS134	4	115140						
Sensibilisation au monde du travail (stages)	SMT136	6	109134	INP236	16	108230	INP338	28	108234

- L'organisation se fera sous réserve du nombre d'inscriptions.
- Les élèves auront un plan d'intervention individualisé.
- Qualification : certificat de formation préparatoire au travail (CFPT) décerné par le MEQ après avoir complété les 3 années.
- Une période a été ajoutée en français et une en mathématique afin de combler les périodes de temps non réparti (TNR).
- Tous les élèves effectueront un stage (à l'interne pour les élèves de FPT1 et à l'externe pour les élèves de FPT2 et FPT3).
- Engagement par la signature d'un contrat de stage pour les élèves de FPT2 et FPT3.

Cheminements possibles

Après la 1^{re} année de la formation préparatoire au travail (FPT1), l'élève peut :

- poursuivre à la 2^e année de la formation préparatoire au travail (FPT2) ;
- poursuivre en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) : étude de cas.

Après la 2^e année de la formation préparatoire au travail (FPT2), l'élève peut :

- poursuivre à la 3^e année de la formation préparatoire au travail (FPT3);
- poursuivre en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) : étude de cas;
- s'inscrire à l'éducation des adultes (avoir eu 16 ans au 30 juin).

Après la 3^e année de la formation préparatoire au travail (FPT3), l'élève peut :

- poursuivre en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) : étude de cas;
- s'inscrire à l'éducation des adultes (avoir eu 16 ans au 30 juin) ou intégrer le marché du travail;

FORMATION MENANT À L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ (FMS)

Durée du parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé: 1 an	Conditions d'admissibilité

Matières	Cours	Périodes/cycle	Codes-matières
Formation générale :			
Français	FRA148/248/348	8	132108/132208/132308
Anglais	ANG144/244/344	4	134104/134204/134304
Mathématique	MAT146/246/34	6	063126/063226/063306
Éducation physique	EDP242	2	043402
Formation personnelle et sociale	FPSFMS	2	115452
Formation pratique :			
Préparation au marché du travail	PMT242	2	199233
Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (stages d'une durée de 375 heures)	PSS246	16	196204

- L'organisation se fera sous réserve du nombre d'inscriptions.
- Les élèves ayant une matière de base de 3^e et/ou de 4^e secondaire bénéficieront de mesures d'aide par une ressource enseignante.
- Tous les élèves auront un plan d'intervention individualisé.
- Pour l'obtention du certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) décerné par le MÉQ, l'élève doit avoir réussi la formation pratique de 450 heures incluant le cours de préparation au marché du travail.
- Deux périodes ont été ajoutées en éducation physique afin de combler les périodes de temps non réparti (TNR).

Cheminements possibles après la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé

- L'élève peut :
- poursuivre en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé selon étude de cas et convenu au plan d'intervention. L'élève devra toutefois choisir un métier semi-spécialisé différent de son premier stage;
 - poursuivre au CSA (cours secondaire alternatif) si l'élève réussit deux matières de base sur trois de 2^e secondaire;
 - accéder à la formation professionnelle grâce à la passerelle provisoire (pour les titulaires du certificat de formation à un métier semi-spécialisé ayant réussi les trois matières de base de 2^e secondaire);
 - s'inscrire à l'éducation des adultes. L'adulte doit avoir 16 ans ou plus à la date du 30 juin. Une personne de moins de 16 ans et détentrice d'un certificat de formation à un métier semi-spécialisé peut être admise en formation générale des adultes, conformément à l'article 14 de la Loi de l'instruction publique;
 - intégrer le marché du travail.

COURS FONCTIONNEL À L'AUTONOMIE (CFA : CAPS/DÉFIS/DIP)

Conditions d'admissibilité : Est admis en formation à l'autonomie, l'élève qui a une maîtrise insuffisante de la majorité des compétences du programme de formation du 1^{er} cycle du primaire.

CAPS (déficience moyenne à sévère)

Cet élève doit être âgé entre 12 et 15 ans et a des capacités d'apprentissage très réduites, consécutives à une déficience.

Les compétences visées sont :

1. Exploiter l'information disponible dans son environnement
2. Interagir avec son milieu
3. Communiquer
4. Agir avec méthode
5. Agir de façon sécuritaire

DÉFIS (déficience moyenne à sévère)

Cet élève doit être âgé entre 15 et 20 ans au 30 juin et a des capacités d'apprentissage très réduites, consécutives à une déficience.

Les compétences visées sont :

1. Développer des habiletés de base en **français** dans des situations de la vie courante
2. Développer des habiletés de base en **mathématique** dans des situations de la vie courante
3. Gérer des situations courantes
4. Adopter un comportement personnel et social pour être autonome dans la société
Démontrer des habiletés et des comportements conformes aux attentes d'un milieu de travail

DIP (déficience intellectuelle profonde)

Ce programme éducatif vise à préparer l'élève âgé entre 13 et 20 ans au 30 juin ayant une déficience intellectuelle profonde, à développer des compétences lui permettant de prendre part aux activités réalisées dans sa famille, à l'école ou dans la communauté et à en tirer profit.

Les compétences visées sont :

1. Agir efficacement sur le plan sensorimoteur
2. Exprimer adéquatement ses besoins et ses émotions
3. Interagir avec son entourage
4. Communiquer efficacement avec son entourage
5. S'adapter à son environnement
6. S'engager dans des activités de son milieu

- ° L'organisation se fera sous réserve du nombre d'inscriptions.
- ° Tous les élèves auront un plan d'intervention individualisé.
- ° Les élèves du groupe 902 feront un programme pédagogique particulier en entrepreneuriat (PPP).

Sanction

Les compétences visent à développer, chez l'élève, des habiletés fonctionnelles et des attitudes dans le but d'accroître son autonomie et de favoriser son intégration au marché du travail.